**LA TRADUCTION L’IMPARFAIT PAR LE PRETERIT SIMPLE EN CONTEXTE SPECIFIQUE :**

**APPROCHE PSYCHOMECANIQUE**

L’objectif de cette présentation est d’étudier la traduction du prétérit simple par l’imparfait en contexte spécifique, comme dans cet extrait : *He* ***ran*** *towards an open, lighted hatch fifty feet away. He had to wait for Davenport to catch up. The admiral* ***didn’t run****. He* ***walked*** *with a precise thirty-inch step, dignified as a flag officer should be* (Tom Clancy) / *Il* ***courut*** *vers […]. L’amiral ne* ***courait*** *pas. Il* ***marchait*** *[…]* (traduction de Marianne Véron). Si l’on inverse le sens de la traduction, le locuteur francophone traduit spontanément l’imparfait par le prétérit en BE+-ING, préservant ainsi la congruence aspectuelle entre les deux langues. Or force est de constater qu’à une forme imperfective du français peut correspondre une forme perfective de l’anglais. Comment expliquer une telle distorsion ?

Dans *Grammaire Systématique de l’Anglais*,Joly rappelle que la perfectivité en langue du prétérit simple peut se réaliser en discours de manière *totalement* ou *partiellement**effective*. Je distinguerai trois signifiés d’effet fondamentaux :

- la *perfectivité intégrale*, offrant une vue effective de la totalité de l’événement;

- la *perfectivité inchoative*, où seul le premier instant est effectif ;

- la *perfectivité médiane*, où tout autre instant ou série d’instants entre le début et la fin du procès sont effectivement actualisés.

Comme le souligne Hirtle, “the lexeme is like the matter of a verb which is variously moulded by the grammatical forms of the verb” (1988: 88). La matière lexicale est « moulée » par la forme verbale, autrement dit l’aspect grammatical (produit par la morphogénèse) apparaît comme une opération seconde par rapport l’aspect lexical (produit par l’idéogénèse). Il semble toutefois possible de poser que l’aspect lexical oriente d’emblée la manière dont la perfectivité en langue du prétérit simple sera saisie en discours.

Cette étude vise à distinguer ce qui relève de la langue et du discours et à expliciter les relations causales qui, en chronologie idéelle, s’établissent entre l’aspect lexical, l’aspect grammatical, le fonctionnement textuel du prétérit simple et *in fine* sa traduction par le passé simple ou l’imparfait.